

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lille, le 28/03/2023

### COMITÉ DÉPARTEMENTAL DES SERVICES AUX FAMILLES

Institué en 2022, le comité départemental des services aux familles du Nord remplace la commission départementale de l'accueil du jeune enfant.

Dans le Nord, le comité s'est réuni pour la 1<sup>re</sup> fois ce vendredi 24 mars 2023, présidé par Virginie Lasserre, préfète déléguée à l'égalité des chances, aux côtés de Véronique Delcourt, présidente du conseil d'administration de la Caf du Nord, de Marie Tonnerre, vice-présidente du Département du Nord en charge de l'Enfance, de la Famille et de la Jeunesse, et de Patrick Proisy, maire de Faches-Thumesnil, représentant l'association des maires du Nord.

Ce comité partenarial, qui regroupe une pluralité d'acteurs (élus locaux, représentants d'associations, gestionnaires d'établissements d'accueil de jeunes enfants, professionnels de la petite enfance...), est une instance de réflexion, de conseil, de proposition et de suivi relative à l'organisation, au fonctionnement, au maintien et au développement des services aux familles.

Au cours de cette instance, sont notamment évoquées les problématiques liées à la vie quotidienne des personnes et au dynamisme des territoires, notamment :

- le soutien à la parentalité ;
- la petite enfance ;
- l'animation de la vie sociale ;
- la jeunesse.

L'objectif principal est l'amélioration du cadre de vie des familles, en particulier au sein des territoires qui font apparaître les besoins les plus importants. Concrètement, cette concertation permet de formuler des actions pour :

- Réduire les inégalités territoriales d'accès aux services de la petite enfance ;
- Développer les réponses en matière d'accueil des jeunes enfants en situation de handicap ou de vulnérabilité ;
- Mieux informer les familles sur les différents modes de garde ;
- Programmer la création de nouveaux espaces de vie sociale ou centres sociaux ;
- Accompagner des innovations, comme l'expérimentation des centres sociaux connectés ou la crèche de prévention précoce ;

#### Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle  
Tél : 03 20 30 52 50  
Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 2003  
59 039 LILLE Cedex

- Soutenir des programmes d'aide aux parents.

Les travaux du comité permettent de concevoir et de suivre la mise en œuvre d'un nouveau schéma départemental des services aux familles dans le département du Nord.

Les échanges ont permis de faire un bilan des actions qui ont été menées depuis 2017 et de partager les problématiques spécifiques du département, notamment :

- La nécessité de renforcer l'offre de services dans le sud du département et les quartiers prioritaires de la politique de la ville ;
- Le soutien à apporter aux familles monoparentales ;
- L'ouverture d'un nouvel axe sur l'offre de services en direction des jeunes.

Le but est de dégager de nouvelles perspectives communes d'actions pour les années à venir.

L'objectif commun est de finaliser d'ici la fin de l'année le schéma départemental des services aux familles, reprenant un plan d'action partagé entre tous les acteurs, pour renforcer et améliorer les offres de service aux familles.

## Préfecture du Nord

Service régional de la communication interministérielle

Tél : 03 20 30 52 50

Mél : [pref-communication@nord.gouv.fr](mailto:pref-communication@nord.gouv.fr)

12-14, rue Jean sans Peur - CS 20003  
59 039 LILLE Cedex



[nord.gouv.fr](http://nord.gouv.fr)  
[hauts-de-france.gouv.fr](http://hauts-de-france.gouv.fr)



[prefetnord](https://www.facebook.com/prefetnord)



[prefet59](https://twitter.com/prefet59)



[linkedin.com/company/prefethdf/](https://www.linkedin.com/company/prefethdf/)